Info Régions
Informations administratives et démarches

(Ce communiqué à pour but d'informer vos administrés de certains changements)

Objet : Accélérer le renouvellement du parc automobile ancien et polluant

Les véhicules électriques neufs bénéficient d'un bonus écologique qui peut s'ajouter à la prime à la conversion. Cumulés, le bonus et la prime peuvent atteindre 12 000 € pour une voiture particulière électrique neuve.
Une seule demande de versement doit être présentée pour les deux aides et le paiement est simultané.

Prime à la conversion
Site officiel : http://primealaconversion.gouv.fr/
La prime à la conversion aide tous les Français à acheter un véhicule neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule : **Le montant maximum est de 5 000 €**

Quels sont les véhicules repris ?
Le vieux véhicule — voiture ou camionnette dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 3,5 tonnes — doit répondre à différents critères :

- Il doit appartenir depuis au moins un an au bénéficiaire de la prime à la conversion,
- Il doit être immatriculé en France,
- Il ne doit pas être gagé,
- Il ne doit pas être considéré comme un véhicule endommagé, ou sinon faire l'objet d'un contrat d'assurance en cours de validité depuis au moins un an à la date de sa remise pour destruction.

Le bonus écologique

Site officiel :
https://www.asp-public.fr/le-bonus-ecologique-et-la-prime-la-conversion-pour-les-vehicules-immatricules

Le bonus écologique est une aide pour l'achat d'un véhicule (voiture ou camionnette) électrique ou hybride rechargeable neuf. Il vise à récompenser via une aide financière les acquéreurs de voitures ou camionnettes neuves émettant de 0 à 50 grammes de CO2 par kilomètre.
Calculer mon bonus écologique
https://www.asp-public.fr/le-bonus-ecologique-et-la-prime-la-conversion-pour-les-vehicules-immatricules

Contrôle technique 2023

Les centres de contrôle technique sont désormais tenus de vérifier les différents systèmes du véhicule, y compris les systèmes de communication, qui permettent d'alerter les secours en cas d'accident et de géolocaliser le véhicule en cas de besoin. En plus des vérifications habituelles telles que les pneus de type pneu 175 65 r15, le moteur, les freins et la carrosserie, le contrôle technique inclut désormais également le système GPS et l'E-Call.

Après le contrôle technique, si les résultats sont négatifs, le centre pourra vous recommander de consulter un garagiste afin d'effectuer les réparations nécessaires. Pour trouver un garage près de chez vous, rendez-vous sur ce site. Vous y trouverez une liste de garages disponibles.